

## Situation financière

Des excédents financiers cumulés de plus de 204 Millions d'€ à fin 2010 qui atteindront 529 Millions d'€ en 2015. Pour les actifs avec une forte progression annuelle toujours à la hausse et pour les re - traités avec une situation fragilisée à terme.

**Pour FO, cette situation est une injure faite aux assurés sociaux qui attendent des améliorations de prestations, ces excédents financiers doivent être redistribués vers les assurés sociaux au travers d'améliorations de remboursements.** Ces derniers sont en droit d'en avoir un retour d'autant qu'il s'agit de leurs cotisations et qu'ils vivent encore des moments difficiles avec un fonctionnement de la Camieg perturbé.

**Force Ouvrière a revendiqué l'ouverture immédiate d'une négociation avec les employeurs pour valider des améliorations de remboursements conséquentes pouvant aller bien au delà des 15 Millions d'€ votés par le conseil d'administration de la caisse.**

Afin de pérenniser la situation, tant pour les actifs que les retraités, et pour apporter des améliorations importantes de remboursements à l'ensemble des assurés sociaux, **Force ouvrière a revendiqué la mise en commun des réserves des comptes des actifs et des retraités**, ces dernières servant à l'ensemble des assurés sociaux du régime spécial maladie des IEG.

Aucune déclaration et aucun débat porté par les autres délégations qui se sont contentées de voter une délibération « ...souhaite une rencontre avec les employeurs... ».

**FO a présenté une motion** votée par la CGT, la CFDT s'abstenant, la CFE-CGC et la CFTC ne participant pas au vote.

## Infos

Une fois de plus, la CNAMTS annonce **un nouveau report de mise à disposition des outils informatiques** définitifs permettant de gérer tous les assurés sociaux de la CAMIEG. Motif invoqué cette fois, une autre priorité les a occupés ! **FO a dénoncé cette prise en otage des assurés sociaux de la Camieg et a rappelé que le projet d'Infogérance a commencé en 2005, qu'il a été reporté de trimestre en trimestre sous des prétextes variés.** Véritable arlésienne, peut-on encore croire aux engagements de la CNAMTS ?

Alors que l'article 23, modifié en 2007, entérine **la création de ces emplois partagés CAMIEG/CMCAS pour la Corse et les DOM**, il aura fallu attendre 4 ans pour qu'enfin les employeurs daignent en permettre la création effective. Les textes règlementaires sont enfin rédigés par les employeurs et le conseil d'administration de la CAMIEG a voté à l'unanimité le budget correspondant au financement de ces emplois.

## Situation de l'activité

Après plusieurs mois de dégradation du service rendu aux assurés sociaux, une légère amélioration pour le mois de Mars. Espérons seulement que ce ne sera pas que passager. **Pour FO la CAMIEG est loin d'être efficiente et les problèmes perdurent.**

*Prochain Conseil d'administration de la CAMIEG le 15 Juin 2011*

*Les administrateurs FO : Sandrine TELLIER, Alain BIGAUT, Bernard GITTON*

**Déclaration:**  
**EXCEDENTS FINANCIERS**

Comme Force Ouvrière l'a déclaré à plusieurs reprises, les excédents financiers constatés ne sont pas liés à des effets conjoncturels mais sont bien structurels. Force est de constater que les prévisions, présentées lors de la réforme des cotisations et la mise en place de la Camieg et calculées sur « l'histoire » de notre régime spécial maladie, sont largement remises en cause par la réalité d'aujourd'hui.

A ce jour, notre régime spécial est excédentaire de plus de 204 Millions d'€ à fin 2010 et, si rien n'est fait, les excédents cumulés atteindront 529 Millions d'€ en 2015. Cette situation est une injure faite aux assurés sociaux qui attendent des améliorations de prestations. Par ailleurs, le mutisme des employeurs depuis plusieurs mois sur cette situation financière est inconcevable.

Pour la délégation Force Ouvrière de la Camieg, les excédents financiers doivent être redistribués vers les assurés sociaux au travers d'améliorations de remboursements. Ces derniers sont en droit d'en avoir un retour d'autant qu'il s'agit de leurs cotisations et qu'ils vivent encore des moments difficiles avec un fonctionnement de la Camieg perturbé.

Dans ce contexte, Force Ouvrière revendique l'ouverture immédiate d'une négociation avec les employeurs pour valider des améliorations de remboursements conséquentes pouvant aller bien au-delà des 15 Millions d'€ votés par le conseil d'administration de la caisse.

D'après l'étude faite par la direction de la Camieg, ces améliorations de 15 M€ laisseront encore, à l'horizon 2015, 343 M€ en cumulé pour les actifs avec une forte progression annuelle toujours à la hausse et 124 M€ en cumulé pour les retraités avec une situation fragilisée à terme.

Afin de pérenniser la situation, tant pour les actifs que les retraités, et pour apporter des améliorations importantes de remboursements pour l'ensemble des assurés sociaux, Force Ouvrière revendique la mise en commun des réserves des comptes des actifs et des retraités, ces dernières servant à l'ensemble des assurés sociaux du régime spécial maladie des IEG.

Cette option est facile d'application, ne nécessite pas de regarder comment faire évoluer les taux de cotisations des actifs, etc. Elle peut être mise en oeuvre très rapidement, libérant ainsi le champ de négociation aux seules améliorations de remboursements,

Rien ne s'y oppose, sauf des choix politiques et/ou stratégiques que chacun aura à assumer devant les assurés sociaux.

Il appartiendra à chaque partenaire social d'oser revendiquer. A Force Ouvrière nous avons fait le choix des améliorations de remboursements, de la baisse du reste à charge, de la défense des assurés sociaux qu'ils soient actifs ou retraités.

**MOTION FO et CGT :  
EXCEDENTS FINANCIERS**

Les administrateurs de la Camieg font le constat que les excédents financiers de la Caisse sont structurels et vont perdurer pour atteindre 529 M€ en 2015.

Ils réaffirment que ces excédents sont la propriété des assurés sociaux et qu'ils doivent en avoir un juste retour au travers d'améliorations de prestations conséquentes à minima comme l'a voté le Conseil d'administration du 27 mai 2010.

Les administrateurs de la Camieg exigent la reprise des négociations sur le fonds national de gestion technique avec l'ensemble des partenaires pour :

- Pérenniser la solidarité vers la section comptable des inactifs.
- Exiger une amélioration significative des prestations du régime complémentaire.